

Si cet email ne s'affiche pas correctement, [cliquez ici](#).



**Vendredi 3 Avril 2015 - Newsletter n°26**

## PLU, réunion publique le 9 avril à 18h00

Une réunion publique autour du Plan Local d'Urbanisme (PLU), se tiendra le 9 avril prochain, Salle multimédia à 18h00.

Le cabinet Es-space et le groupe de travail des élus vous présenteront la première **phase de diagnostic**.



## Conseil Municipal, Mardi 14 avril à 18h30



Le Conseil Municipal se réunira en séance publique le 14 avril 2015, salle du Conseil à la Mairie. **Le sujet principal sera le vote du budget de la commune.**

L'ordre du jour sera communiqué par voie d'affichage et dans la prochaine édition de la newsletter.

## Résultats des Élections Départementales

**Canton 10, Contes**

Second tour, dimanche 29 mars 2015, sur les différents bureaux de vote de Sospel.

	bureau 1	bureau 2	bureau 3	bureau 4	Total
<b>Inscrits</b>	786	669	766	788	3009
<b>Votants</b>	432	395	430	391	1648
<b>Blancs</b>	11	11	18	11	51
<b>Nuls</b>	2	2	8	3	15
<b>Exprimés</b>	419	382	404	377	1582
<b>1- SALIBA Yoann SCHENARDI Lydia</b>	152	161	188	148	649
<b>2 - LOTTIER Michel ROYAL CALCAGNO Henriette</b>	121	87	102	131	441
<b>3- TOMASINI Valérie TUJAGUE Francis</b>	146	134	114	96	492

Le résultat de l'élection sur l'ensemble du canton :

Dans la triangulaire opposant les binômes du Front de Gauche, à ceux du Front National et de l'Union de la Droite dans le canton de Contes (Alpes-Maritimes), lors du second tour des élections départementales, **c'est le tandem constitué de Mme TOMASINI Valérie et de M. TUJAGUE Francis (Front de Gauche) qui siègera au conseil**

**départemental, avec 43,76 % des voix.**

M. SALIBA Yoann et Mme SCHENARDI Lydia (Front National) ont été battus avec 34,44 % des suffrages exprimés, suivis de M. LOTTIER Michel et de Mme ROYAL CALCAGNO Henriette (Union de la Droite) avec 21,8 % des voix.

Dans ce canton, le taux d'abstention a atteint 42,11 % des inscrits.



[Consulter le site de la mairie de Sospel](#)

[Je souhaite me désabonner](#)